



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

L'INFO RAPIDE



Lettre syndicale section CFTD Crédit Mutuel D'Anjou

AGIR ENSEMBLE

JUIN 2021

ACTUALITES :



La CFTD a signé l'accord relatif à l'emploi et l'insertion des travailleurs en situation d'handicap au sein du Crédit Mutuel Anjou. Les résultats très insuffisants au regard de l'accord précédemment signé (2016) et des obligations légales, ne peuvent perdurer dans une entreprise a mission telle que la nôtre. Nous espérons que les mesures prises et actions envisagées permettront de faire évoluer les regards et pratiques liés au handicap.

Un dispositif plus « incitatif » serait souhaitable à l'avenir, pour favoriser le renouvellement et les déclarations de reconnaissance RQTH en interne (des salariés concernés n'effectuant pas la démarche par méconnaissance mais également par craintes); en attendant des solutions existent : n'hésitez pas à nous consulter ou à contacter Juliette Cahier (référente handicap).

MINUTE CSE :

Lors du dernier CSE, le nouveau portail d'accueil pour les réseaux a été présenté: **The Hall**



De nombreux changements (SVI, Indigo, Agenda, GUJG, Watson, Seqp, QST, Softphonie, RDV Vidéo....*liste non exhaustive*) ont été mis en œuvre dans l'optique d'améliorer l'expérience des salariés. Mais ces nouveaux outils / produits / interfaces demandent de l'adaptation, du temps & de l'accompagnement. Cette charge digitale, mentale & de travail n'est pas ou peu prise en compte aujourd'hui : Attention danger !!!

FOCUS :

Ne perdez pas vos heures de formation DIF, reportez-les sur votre Compte personnel de formation ! Le 30 juin prochain toutes les heures DIF (Droit individuel à la formation) non utilisées et encore disponibles s'annuleront automatiquement

NE PERDEZ PAS VOS HEURES DIF !
 Reportez-les sur votre CPF
AVANT LE 30 JUIN 2021



ADHÉREZ À LA CFTD !



Vos représentants CFTD : Aurélien Leon
Paule Yvray - Yves Brebion - Sophie Rosin
Emmanuel Hervé - Caroline Laniepce
Laurent Vignaud - Stéphanie Desnous
Mélanie Barbault